

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT
ASSEMBLEE GENERALE

Extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 15 décembre 2023

Objet : Demandes d'adhésion

L'an deux mille vingt-trois le 15 décembre à 10h30 ,

L'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement dûment convoquée en session ordinaire à l'Hôtel du Département sous la présidence du M. Pascal Boureau, Président.

Date de la convocation : le 13 novembre 2023

Nombre de membres en exercice : 307

Nombre de membres présents : 21 ; Pouvoirs : 7 ; Votants : 28

Présents : Arod Christine, Artigue Pierre, Astor Jean-Louis, Aury Jean-Pierre, Avrillaud Isabelle, Baiget Adeline, Boureau Pascal, Fabregas Véronique, Fernandez Marc, Frezouls Jean-Philippe, Graglia Fabrice, Hollard Solange, Irvoas Rozenn, Lauras Bernard, Leyreloup Marie, Morice Michel, Roques Geneviève, Rumeau Nathalie, Sere Frédéric, Spitz Audrey, Visentin Franck.

Absents ayant donné procuration : Cazelles Nathalie a donné procuration à Boureau Pascal, Changeux Anna a donné procuration à Boureau Pascal, Floureusses Sandrine a donné procuration à Boureau Pascal, Mener Emilie a donné pouvoir à Boureau Pascal, Milioti Nicole a donné pouvoir à Rumeau Nathalie, Romeo Pascale a donné pouvoir à Rumeau Nathalie, Soucasse Piquemal a donné procuration à Rumeau Nathalie,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les courriers de demande d'adhésion des communes de Barabazan, de Bérat, de Cugnaux, de Garin et de Mirepoix-sur-Tarn ;

Vu les courriers de sollicitation du Centre communal d'action sociale (CCAS) de Saint-Lys, de l'office de tourisme Lauragais Tourisme, l'Association des Parents d'Elèves (APEL) du primaire et du collège Saint-Nicolas à Toulouse, de l'association E-graine, de l'association Menthalo, de l'association Parenthèse, de l'association Pousses ô abris, de l'association du Patrimoine de Venerque ;

Vu le rapport de M. le Président de Haute-Garonne Environnement ;

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale de Haute-Garonne Environnement .

- décide d'approuver les adhésions des communes de Barbazan, de Bérat, de Cugnaux, de Garin et de Mirepoix-sur-Tarn ;
- de prend acte des demandes du CCAS de Saint-Lys, de l'office de tourisme intercommunal Lauragais Tourisme, de l'APEL du primaire et du collège Saint-Nicolas à Toulouse, l'association E-graine, de l'association Menthalo, de l'association Parenthèse, de l'association Pousses ô abris, de l'association du Patrimoine de Venerque d'être associés au syndicat.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme

Pascal BOUREAU

Président

Haute-Garonne Environnement

Signé par : Pascal BOUREAU
Date de signature : 04/01/2024
Qualité : Président de HGE

